



CAMPHRE

Introduction dans BIAM : 18/2/1992

Dernière mise à jour : 29/3/2000

Etat : validée

- [Identification de la substance](#)
- [Propriétés Pharmacologiques](#)
- [Mécanismes d'action](#)
- [Effets Recherchés](#)
- [Indications thérapeutiques](#)
- [Effets secondaires](#)
- [Pharmaco-Dépendance](#)
- [Voies d'administration](#)
- [Posologie & mode d'administration](#)
- [Pharmaco-Cinétique](#)
- [Spécialités contenant la substance](#)

Identification de la [substance](#)

Formule Chimique :

TRIMETHYL-1,7,7 BICYCLO(2,2,1)HEPTANONE-2 .BORNANONE-2

Ensemble des dénominations

CAS : 76-22-2

CAS : 464-48-2 (-)

CAS : 464-49-3 (+)

CAS : 21368-68-3 (+-)

autre dénomination : CAMPHRE SYNTHETIQUE

autre dénomination : SOLUTE ALCOOLIQUE DE CAMPHRE

autre dénomination : SOLUTE ALCOOLIQUE FORT DE CAMPHRE autre

dénomination : CAMPHOR

bordereau : 553

sel ou dérivé : CAMPHRE MONOBROME

Classes Chimiques

- [BORNANE](#)
- [TERPENE](#)

Propriétés Pharmacologiques

1. ANALEPTIQUE RESPIRATOIRE (*principale certaine*)
2. ANESTHESIQUE LOCAL (*principale certaine*)
3. EXCITANT DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL (*à confirmer*)

Mécanismes d'action

1. *principal*
Excitant du système nerveux central, surtout des centres respiratoires; amplifie le rythme et l'amplitude des mouvements respiratoires.

Effets Recherchés

1. ANALEPTIQUE RESPIRATOIRE (*principal*)
2. VASODILATATEUR (*principal*)
3. EXPECTORANT (*principal*)

Indications Thérapeutiques

1. BRONCHOPNEUMOPATHIE AIGUE (*principale*)
2. DEPRESSION RESPIRATOIRE (*secondaire*)

Effets secondaires

1. RUBEFACTION (*CERTAIN FREQUENT*)

Pharmaco-Dépendance

1. NON

Voies d'administration

- 1 - INTRAMUSCULAIRE
- 2 - APPLICATION CUTANEE

Posologie et mode d'administration

Dose usuelle par voie parentérale :

- chez l'adulte : 100 mg à un gramme par jour en doses fractionnées sous forme de soluté huileux à 10%.

Dose maximale : Un gramme par dose, 5 grammes par jour.

- chez l'enfant de 0 à 30 mois : 200 mg par jour en doses fractionnées.

- chez l'enfant de 30 mois à 15 ans : 200 à 500 mg par jour.

En usage externe :

Pommade camphrée à 5%, ou alcool camphré à 1%

Eviter l'application sur la peau ou sur les muqueuses chez l'enfant.

Pharmaco-Cinétique

- 1 - ELIMINATION voie sudorale
- 2 - ELIMINATION voie pulmonaire
- 3 - ELIMINATION voie rénale

Absorption

Facilement résorbé par toutes voies.

Elimination

Voie sudorale:

Sous forme inchangée.

Voie pulmonaire:

Sous forme inchangée.

Voie rénale:

Sous forme d'acide camphoglycuronique.

Spécialités

Pour rechercher les spécialités contenant cette substance, consultez le site www.vidal.fr

Cette fiche ne constitue en aucun cas un manuel d'exécution ni une référence et ne peut remplacer l'expérience et le savoir-faire d'un professionnel.